

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

26 JAN. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles



18027017

N° d'entreprise : 633 766 524

Dénomination

(en entier) : **ACM SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **RUE ANTOINE GAUTIER 110 - 1040 ETTERBEEK**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

La séance est ouverte à 9h00 sous la présidence de Madame Fernandes Zacarias Dos Santos , Carolina, actuelle gérante de la société.

La présente Assemblée Générale extraordinaire à pour ordre du jour :

1) Transfert du siège social

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité le transfert du siège social, de rue Antoine Gautier 110 à 1040 ETTERBEEK vers Chaussée d'Alsemberg 842 à 1180 UCCLE , et cela, à effet immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00, après lecture et approbation du présent Procès-verbal.

Fait à Bruxelles, le 19 janvier 2018

Fernandes Zacarias Dos Santos , Carolina
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).